

PROJET PILOTE « BASSIN DE HAI RIVER »
GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU
POUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
DANS LE NORD DE LA CHINE
Accord de coopération entre la France et la Chine
COP21 – Paris 5 Décembre 2015 – Journée d'Action

La Chine est confrontée à une sérieuse crise de l'eau que les effets du changement climatique tendent à aggraver. **Au Nord-Est de la Chine**, les deux mégapoles situées dans le **bassin du fleuve Hai**, **Pékin** (la capitale administrative ; 21 millions d'habitants) et **Tianjin** (cinquième ville du pays ; 14 millions d'habitants), sont confrontées à une situation de **stress hydrique comparable à celle de la Jordanie ou de la Palestine**, avec seulement 150 m³/an/habitant (inférieur au seuil de pénurie absolue défini par les Nations Unies). Leurs nappes souterraines, qui couvrent jusqu'à 75% de l'approvisionnement en eau, sont largement surexploitées.

La crise de l'eau en Chine est également qualitative. Les cours d'eau du pays sont gravement pollués. Le bassin du fleuve Hai est d'ailleurs le plus pollué de Chine et sa situation tend à s'aggraver : en 2013, 39% de ses sections contrôlées sont impropres aux usages industriels et agricoles, contre 33% en 2012.

Résoudre la crise de l'eau en Chine suppose la mise en œuvre d'une politique efficace de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). A cette fin, dans le cadre de l'accord ministériel entre le MEDDE et le Ministère des Ressources en Eau (MWR), il a été signé lors du Forum Mondial de l'Eau de Marseille (2012), en présence de M. Chen Lei (Ministre chinois des Ressources en Eaux), un accord sur la gouvernance du bassin pilote stratégique de la rivière Hai. Ce projet de coopération franco-chinoise vise à renforcer les capacités de la Chine en matière de GIRE afin de protéger les ressources en eau du pays, d'en promouvoir une utilisation durable ainsi que de travailler sur la capacité **d'adaptation et de résilience au changement climatique**. Il teste ainsi les outils et méthodes françaises de gestion intégrée dans le sous-bassin la rivière Zhou, affluent de la Hai alimentant en eau potable la ville de **Tianjin**.

Le Gouvernement chinois (MWR) a officiellement affiché sa grande satisfaction sur les résultats obtenus et son **souhait de continuer et d'étendre cette coopération** avec les partenaires français lors du comité de pilotage interministériel à **Paris le 13 octobre dernier**. Le projet de coopération institutionnelle **dans le bassin du fleuve Hai** qui a d'ores et déjà permis en effet d'obtenir des résultats concrets avec la production d'un état des lieux, d'un plan de gestion et d'un programme de mesures, aidant les partenaires chinois à une meilleure gestion de la ressource.

Ce projet s'est accompagné d'une identification des grands enjeux chinois dans le domaine de l'eau permettant la création nombreux contacts et une mise en relation entre acteurs public et privés, français et chinois. La coopération a été aussi renforcée notamment dans des secteurs nouveaux comme la restauration écologique, la surveillance de la qualité des eaux, et l'adaptation aux effets sur les ressources en eau du changement climatique.

Les partenaires Chinois ont donc souhaité la poursuite sur trois nouvelles années et l'élargissement de la coopération sur le bassin du fleuve Hai avec une extension géographique à d'autres sous-bassins en privilégiant la thématique de l'adaptation au changement climatique.

Un projet « d'accord de coopération sur l'eau entre la France et la Chine dans le contexte du changement climatique », pour ce bassin stratégique du Fleuve Hai a été préparé et a été signé le 02 Décembre 2015 lors de la journée officielle « eau et adaptation » de la COP21 par la Commission de conservation du fleuve Hai (Chine) et l'Agence de l'eau Seine-Normandie (France), en présence de Madame Ségolène Royal, Ministre française de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Les partenaires du projet sont, pour la partie Chinoise, le Ministère des Ressources en Eau (MWR), la Commission de Conservation des eaux du fleuve Hai (HRCC), ainsi que les Bureaux des Eaux de la Municipalité de Tianjin et de la Province de Hebei, et, pour la partie française, le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, (MEDDE), les Instances du bassin Seine Normandie (AESN), le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP), Etablissement Public Territorial de Bassin Seine Grands Lacs et l'Office International de l'Eau (OIEau), qui assure la coordination technique du projet.



Financement :

- Coût total : 805 000 € sur trois ans